

A_2025_125

PC01602424X0007 MadameFELTAIN Stéphanie

Construction d'une maison individuelle de 46m² + Muret et clôture du terrain

REPUBLIQUE FRANCAISE

Dossier n° PC01602424X0007

Commune de AUSSAC-VADALLE

date de dépôt : 03/10/2024

demandeur : Madame FELTAIN Stéphanie

pour : Construction d'une maison individuelle de 46m² + Muret et clôture du terrain

adresse terrain : LE BOURG AUSSAC-VADALLE (16560)

Service instructeur :

Communauté de Communes

Cœur de Charente

5, avenue Paul Mairat

16230 MANSLE-LES-FONTAINES

Affaire suivie par :

Alexandrine GUIBERT

05.45.20.51.44

urbanisme@coeurdecharente.fr

Le Maire

A

Madame FELTAIN Stéphanie
5 IMPASSE GEORGES LAUTRETTE
16000 ANGOULEME

Madame,

Le 03/10/2024, vous avez déposé en mairie de AUSSAC-VADALLE une demande de permis de construire pour Construction d'une maison individuelle de 46m² + Muret et clôture du terrain, sur un terrain situé LE BOURG à AUSSAC-VADALLE (16560).

Par courrier en date du 23/10/2024, une demande de pièces complémentaires vous a été adressée et vous disposiez d'un délai de 3 mois pour fournir ces pièces, en application de l'article R 423-39 du Code de l'urbanisme.

Les pièces complémentaires n'ayant pas été fournies dans le délai imparti, votre demande a été rejetée. Il vous appartient désormais de déposer un nouveau permis de construire en mairie, accompagné de toutes les pièces nécessaires à l'instruction de votre demande.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de ma considération distinguée.

AAUSSAC-VADALLE, le 20 février 2025.

Le Maire

M. LIOT Gérard

